

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTRÉAL, VENDREDI 7 JUIN, 1895

No 14

SEMAINE DU 31 MAI

2222 abonnés réguliers 2222

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547.  
Boîte de Poste No 917.  
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et États-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

### LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,  
Montréal, Canada.

## Ça et là.

**Le Lard fumé canadien.** Le lard fumé canadien, le bacon, jouissait, en Angleterre, de la même réputation que le fromage canadien, c'est-à-dire de la réputation la plus enviable. Et les amis de l'industrie laitière basaient de grandes espérances sur cet article pour aider à l'industrie du beurre, en employant le petit lait à l'engraissement des porcs qui devaient fournir ce bacon. MM. Gigault et Leclair dans le rapport de leur mission en Europe, font une mention spéciale du bacon et du jambon, deux articles dont l'Angleterre importait en 1893, pour \$55,000,000, tandis que ses importations de fromage ne dépassent guère \$25,000,000. La possibilité de trouver en Angleterre un marché illimité pour notre bacon et notre jam-

bon est un des arguments favoris de M. Taché, dans sa croisade en faveur de la fabrication du beurre.

Mais voilà que le bacon, comme le fromage et le beurre, se trouve en surabondance sur le marché anglais. Les Danois ont mis à profit leur immense fabrication de beurre pour faire l'élevage du porc sur une échelle formidable ; et ils viennent d'inonder les marchés de Londres et de Liverpool de consignations de bacon, qui ont fait baisser de 10s. en quelque jours le prix de cet article. Le bacon canadien qui se vendait 44s. la livre, est tombé à 34s., soit une baisse de 23 p. c. Nous ne citons pas ce fait pour décourager les beurriers ni leurs patrons, mais pour établir que les patrons des fromageries n'ont pas grand'chose à gagner en abandonnant la fromagerie pour la beurrerie.

**L'exportation du foin** Le *Times* de Londres, dit : "Malgré l'énormité de la récolte domestique de foin, la saison dernière, il n'en est pas moins évident que l'on fait un effort considérable pour maintenir le commerce d'importation dans une situation beaucoup plus élevée qu'il n'occupait avant que la sécheresse désastreuse de 1893 n'eût donné aux producteurs étrangers une occasion dont ils n'ont pas manqué de profiter. C'est du moins ce que l'on peut conclure du fait que les importations de foin, le mois dernier, ont été plus considérables qu'en aucun des trois précédents mois. En mars, le total des importations a été de 8,017 tonnes, dont l'Amérique du Nord a fourni 4,571 tonnes (3,751 tonnes provenant de ports des États-Unis et 820 tonnes de ports canadiens), soit 57 p. c. du total. L'Algérie a fourni 1,546 tonnes ; la France 1,112 tonnes, la Hollande 352 et l'Argentine 249. Le reste comprend 74 tonnes du Danemark, 55 de Norvège, 30 d'Allemagne, 10 de Victoria et 8 de Belgique.

"Pour les trois premiers mois de l'année 1894, nos importations ont été de 19,079 tonnes, contre 99,844 tonnes pendant le premier trimestre

de 1894 et 30,090 tonnes pendant le premier trimestre de 1893. Nos importations totales annuelles ont été de 254,214 tonnes en 1894, 263,050 tonnes en 1893 et 61,237 tonnes en 1892.

"Il nous est impossible de remonter au-delà des ports d'exportation pour trouver la provenance de nos importations de foin. Autrement on pourrait démontrer que bien des expéditions créditées aux États-Unis, proviennent réellement du Canada et sont la production des fermes du Dominion. La même difficulté se présente pour nos importations d'œufs."

**La Marque de la date du Fromage** Notre distingué correspondant de Québec, M. Marc Bernard, a été trop dur pour être juste envers les fromagers canadiens, dans sa dernière lettre ; nous avons laissé passer sa boutade parcequ'elle reproduit le sentiment—erronné—de la Chambre de Commerce de Québec, mais nous devons la relever aujourd'hui. Ce ne sont pas les fromagers canadiens qui se rendent coupable de la fraude dont se plaint la bourse au fromage de Londres. Les fromagers n'expédient pas leur fromage à Londres, il est donc injuste de les accuser de livrer aux acheteurs anglais du fromage qui ne correspond pas aux conditions du contrat. Si le reproche est mérité, ce qui a pu arriver dans certains cas, ce ne peut être que par les exportateurs, qui eux, achètent le fromage en connaissance de cause, l'examinent et l'inspectent avant de prendre livraison et savent parfaitement en quel mois il a été fabriqué. Les fromagers vendent leur fromage sur son mérite ; les exportateurs le vendent par le câble, d'après le mois de fabrication et la provenance. Il est donc facile de se rendre compte où la fraude est commise, si fraude il y a.

Et cependant, les exportateurs, en tant qu'association, se sont prononcés en faveur de la marque de la date du fromage. Nous ne voyons pas, en l'absence de l'enquête demandée par nos exportateurs et re-